

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G1.140 - Montréal H2M 1Y8 – 514 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....2 avril 2026
Heure..... 14 h 15
Lieu..... Cafétéria (G1.510)

PRÉSENCES – 147 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 18.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Jonathan Lemaire-Beaucage propose *Jérôme-Melville Giguère*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 24

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Accueil des personnes visiteuses
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 février 2026
5. Acceptation des nouveaux membres
6. Plan d'action contre les compressions et les dérives autoritaires
 - 6.1. État de situation
 - 6.2. Actions de visibilité et de perturbation
 - 6.3. Position de principe sur la grève sociale
 - 6.4. Journée de grève sociale – **vote à scrutin secret**
7. Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant
8. Formation continue
 - 8.1. Charges à la formation continue (CFC)
 - 8.2. Entente sur la formation et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
9. Transition écologique et sociale
 - 9.1. Écologisation
 - 9.2. Offre alimentaire du Collège
10. Informations
11. Questions diverses

Proposée par Aurélie Girard
Appuyée par Sonia Bourgeois
Adoptée à l'unanimité

3. ACCUEIL DES PERSONNES VISITEUSES

Elsa souligne la présence dans la salle de Jordane Saumure, conseillère syndicale à la FNEEQ, de Pierre-André Champoux, conseiller à la mobilisation en appui à la FNEEQ, et de Chantal Ide, secrétaire générale du CCMM. Pour que ces personnes puissent assister à la réunion, l'assemblée doit explicitement les admettre.

Recommandation 25

Que l'assemblée générale du SPECA admette les personnes visiteuses.

Proposée par Isabelle Héroux
Appuyée par Noémie Marquis
Adoptée à l'unanimité

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2026

3.1 Adoption

Recommandation 26

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 février 2026 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Aurélie Girard
Appuyée par Marc Blondin
Adoptée à l'unanimité

3.2 Suivis

Il n'y a pas de suivi.

5. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant·es ayant adhéré au SPECA depuis le 12 février 2026 et dont les noms suivent : **Jordy Belance** et **Camille Pratt-Dumas** (Sciences sociales), **Mélissa Pinard** (Graphisme), **Fabrice Nonez** (Mathématiques) et **Daniela Vergara Pulido** (Échographie), auxquelles s'ajoutent deux personnes qui avaient été omises lors de la dernière AG : **Mohamed Amine Brahimi** (Sciences sociales) et **Geneviève Gagné** (Agriculture urbaine).

6. PLAN D'ACTION CONTRE LES COMPRESSIONS ET LES DÉRIVES AUTORITAIRES

6.1 État de la situation

Julie Cloutier rappelle que l'assemblée générale avait donné le mandat au SPECA, le 12 février dernier, de consulter ses membres sur l'exercice d'une grève sociale le 1^{er} mai si le gouvernement ne posait pas d'actions significatives, soit l'abandon de ses projets de lois autoritaires, liberticides et antisyndicales, le retrait de la loi 14 et un réinvestissement massif dans le filet social. Elle ajoute que, sans surprise, le gouvernement n'a posé aucune action significative en ce sens, bien au contraire. Elle présente ensuite un état de situation à propos des divers projets de loi problématiques et du budget provincial austéritaire, de même que l'état de la mobilisation dans les organisations syndicales auxquelles le SPECA est affilié (CSN, regroupement cégep de la FNEEQ et CCMM).

Héloïse Moysan-Lapointe poursuit sur le sujet de la mobilisation en annonçant que l'AGECA a convoqué une AG de grève pour le 16 avril. Elle ajoute que le comité de liaison intersyndicale (CLIS) au Collège organise des activités de mobilisation locale en vue du 1^{er} et du 2 mai. Elle évoque les semaines de grève et d'actions du mouvement communautaire et de la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES). Enfin, elle indique que plusieurs syndicats de personnel enseignant des cégeps prévoient consulter leur AG à propos de la grève sociale, avec des recommandations similaires aux nôtres. L'un d'entre eux s'est déjà prononcé en faveur de la grève.

Héloïse Moysan-Lapointe et Julie Cloutier expliquent ensuite les trois recommandations soumises par l'exécutif, qui souhaite, par le biais de ces recommandations, savoir où le SPECA se situe par rapport à la mobilisation et à la grève sociale.

Jordane Saumure, conseillère syndicale à la FNEEQ, enchaîne en exposant les enjeux juridiques relatifs à une grève non prévue à la loi, notamment les mesures disciplinaires, les recours légaux et les conséquences administratives.

Recommandation 27

Il est proposé d'ouvrir une plénière de 20 minutes.

Proposée par Jeanne Reynolds
Appuyée par Émile Godbout
Adoptée à l'unanimité

6.2 Actions de visibilité et de perturbation

Recommandation 28

Considérant le budget austéritaire présenté par le ministre des Finances le 18 mars dernier;

Considérant le maintien des projets de loi autoritaires, liberticides et antisyndicaux comme les PL1 et PL3;

Considérant le plan d'action Ahuntsic DEBOUT !, la campagne Faire front de la CSN et le plan d'action du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN);

Il est proposé :

Que le SPECA appelle ses membres à organiser des actions de visibilité et de perturbation et à y participer, incluant :

- le 1^{er} mai, l'occupation du Collège Ahuntsic (animation, visibilité et actions) durant la journée et une manifestation en solidarité avec les groupes communautaires du quartier ainsi que les syndicats des environs;
- le 2 mai, la formation d'un large contingent Ahuntsic DEBOUT ! pour la manifestation nationale à Montréal.

Proposée par Annie Lavallée
Appuyée par Laurence Daigneault Desrosiers
Adoptée à l'unanimité

Thomas Dussert propose un amendement, soit d'ajouter un premier picot à la proposition, qui se lit comme suit :

- le 1^{er} mai, advenant un débrayage étudiant, que le SPECA participe solidairement aux activités de grève étudiante;

Nicola Grenon appuie.
L'amendement est adopté à l'unanimité.
La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

6.3 Position de principe sur la grève sociale

Recommandation 29

Considérant l'ampleur des attaques actuelles contre le filet social et les contre-pouvoirs;

Considérant la position adoptée au congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) de 2025 à l'effet de revendiquer l'élargissement du droit de grève sur des enjeux politiques;

Considérant la proposition sur la grève sociale débattue au conseil confédéral de la CSN des 18, 19 et 20 mars 2026;

Il est proposé :

Que le SPECA déclare que la grève sociale est un moyen justifié et proportionné pour faire face à l'ampleur

des attaques actuelles contre le filet social et les contrepouvoirs;

Que le SPECA continue à interpeller la CSN et ses alliés pour défendre le droit d'exercer la grève et pour appuyer les grévistes tant dans le cadre d'une négociation de conditions de travail que dans celui d'une grève sociale.

Proposée par Laurence Daigneault Desrosiers
Appuyée par Jeanne Reynolds
Adoptée à l'unanimité

6.4 Journée de grève sociale – vote à scrutin secret

Jérôme-Melville Giguère apporte des précisions sur la procédure pour ce point.

Recommandation 30

Que Fabrice Desormeaux soit nommé président du scrutin;

Que les scrutateurs et scrutatrices ayant offert leur soutien soient accepté·es sans autre formalité par la présidence d'élection.

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Noémie Marquis
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 31

Considérant la résolution adoptée par le SPECA le 12 février dernier, stipulant qu'à défaut d'actions significatives de la part du gouvernement pour un réinvestissement massif dans le filet social, l'abandon des projets de loi PL1 et PL3, de même que le retrait de la loi 14, le SPECA consulte ses membres sur l'exercice d'une grève sociale le 1er mai;

Il est proposé :

Que les membres du SPECA débrayent le 1^{er} mai 2026 si les conditions suivantes sont réunies :

1. Au moins 15 syndicats représentant au moins 7 000 membres, dont au moins cinq en enseignement supérieur ou affiliés au CCMM-CSN, adoptent des résolutions similaires de débrayage le 1er mai 2026;
2. La CSN, la FNEEQ-CSN et le CCMM-CSN assurent un appui suffisant.

Que le SPECA tienne une assemblée générale spéciale si, malgré l'obtention des planchers, le contexte juridique ou politique est jugé défavorable par le conseil exécutif.

Proposée par Émile Godbout
Appuyée par Christian Goyette

Résultat du vote secret :

POUR : 87

CONTRE : 45

ABSTENTIONS : 1

Adoptée à la majorité

Recommandation 32

Que les bulletins de vote soient détruits.

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Isabelle Héroux
Adoptée à l'unanimité

7. MODALITÉS RELATIVES AU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Kim Riverin, à titre de membre du comité de perfectionnement du personnel enseignant, présente les modifications majeures apportées à la *Politique de perfectionnement du personnel enseignant du Collège Ahuntsic*, qui porterait maintenant le titre de *Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant du Collège Ahuntsic*. Les principales modifications découlent de deux mandats d'AG, visant, d'une part, l'intégration des personnes chargées de cours, et d'autre part l'ajustement des limites maximales pour les activités de la catégorie C et des modalités pour frais de séjour et de déplacement. Dans un contexte où l'enveloppe dédiée au perfectionnement cumule plus de 250 000 \$, les montants alloués au remboursement des frais d'hébergement, de repas et de transport ont été révisés à la hausse.

Recommandation 33

Considérant les mandats adoptés en assemblée générale le 18 mai 2022 et le 7 décembre 2023 à l'effet de réviser la Politique de perfectionnement du personnel enseignant;

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA mandate ses représentant·es au Comité de perfectionnement pour adopter le document *Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant du Collège Ahuntsic*, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

Proposée par Philippe Fortin
Appuyée par Sonia Bourgeois
Adoptée à l'unanimité

Jeanne Reynolds demande la constatation du quorum.
Le quorum n'étant plus atteint, l'assemblée est levée à 16 h 43.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications